



EGORA Lundi 25 Novembre 2002

Recrutement de médecins étrangers : pour Olivier Guérin, « ce n'est pas la solution »

Sandra Boutin

Lors du 6ème forum du Syndicat national des praticiens adjoints contractuels (SNPAC), Patrice Blémont, émissaire de la Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des soins (DHOS) avançait l'idée d'un « recrutement offensif » de médecins étrangers de façon à faire face au problème de démographie hospitalière. « N'importe quel praticien, sans aucune condition de séjour, quelle que soit sa nationalité et quel que soit son diplôme – du moment, bien sûr, qu'il est titulaire dans son pays d'origine du diplôme de la spécialité dans laquelle il veut concourir – pourra se présenter », avait-il expliqué.

L'Inter syndicat national des internes des hôpitaux des villes de faculté (ISNIH) et l'Inter syndicat des chefs de cliniques assistants des hôpitaux de villes de faculté (ISNCCA) se disent « très inquiets » de ce recrutement. Pour Olivier Guérin, président de l'ISNIH, le problème de la démographie hospitalière n'a pas été pris dans le bon sens : « il faut revaloriser les carrières hospitalières et envisager d'augmenter le nombre de spécialistes dans les établissements hospitaliers ».

« Alors que nous travaillons à régler ce problème de façon pérenne, la DHOS ne fait, par ce recrutement massif, que régler la situation de façon immédiate, ce qui ne suffit pas », s'insurge Olivier Guérin. Qui plus est, il s'inquiète du problème inégalitaire qui risque de s'instaurer immanquablement entre les médecins français et les médecins étrangers : « ces médecins vivront une situation précaire de part leur statut « d'assistants spécialistes ». Ils seront par conséquent peu payés. Ceci promet de créer un climat particulier. De plus, compte tenu de l'ampleur du recrutement, on imagine aisément le niveau de sélection, ce qui peut se révéler très vite inquiétant en termes de santé publique ».

Autrement dit, l'ISNIH et l'ISNCCA ne sont pas favorables à ce projet de « recrutement offensif » tel qu'il a été présenté par Patrice Blémont. Ils préconisent un recrutement plus en douceur et une augmentation significative du numerus clausus et rappellent que ces assistants spécialistes étrangers auront la possibilité, au bout de trois ans, de passer le concours de PH ou de s'installer dans un cabinet libéral : « c'est reculer pour mieux sauter : comme leurs collègues français, il est fortement prévisible qu'ils choisiront pour la plupart de s'installer à leur compte. Le problème de démographie se reposera alors, encore une fois », anticipe le président de l'ISNIH.

Réactions :

Ces médecins étrangers ne doivent-ils pas plutôt former et soigner leur compatriotes ? Doit-on faire du néocolonialisme médical, en envoyant nos french doctors ? De plus les hôpitaux les payent souvent en dessous des médecins français et établissent ainsi une discrimination scandaleuse ! Dr D.M. médecin (Martillac)

J'ai eu l'occasion de participer à un jury d'examen écrit et épreuves de titres de PAC dont la grande majorité des candidats était étrangers hors UE : le niveau moyen des copies était affligeant et potentiellement dangereux (pour la santé des malades et pour l'économie de la santé). Dr C. C médecin (Nice)